



**REIGNIER
ESRY**

PATRIMOINE REIGNERAND

LE LAVOIR DE SAINT-ANGE

■ Dans toutes les communes nous retrouvons des lavoirs (appelés aussi fontaines), témoins du dur labeur de cette époque et du mode de vie d'un autre siècle. Ce travail était strictement réservé aux femmes qui étaient appelées "laveuses". Le nom de "lavandière" était plutôt réservé aux femmes qui lavaient le linge pour les autres.

■ Ce sont des bassins construits proches d'un cours ou d'une arrivée d'eau la plupart du temps d'origine naturelle. Ils peuvent être publics ou privés. Les familles qui avaient la chance d'en posséder un sur leur propriété les mettaient souvent à disposition des familles voisines.

■ Il en existe avec un seul bassin et d'autres avec plusieurs bassins. Les lavoirs n'ayant qu'un bassin servaient plutôt pour rincer le linge qui avait été préalablement lavé par chaque famille. Lorsqu'il y avait deux bassins, l'un servait au lavage et l'autre pour le rinçage. Pour faciliter le travail, le linge était battu avec une batte en bois, rincé plusieurs fois à l'eau claire puis essoré avant d'être étendu sur l'herbe ou sur un fil pour le séchage.

■ Avant la construction des lavoirs, les lessives étaient bouillies dans la chaudière en fonte ou se réalisaient à la cendre de bois au bord d'une rivière, sur une planche ou une pierre inclinée.

■ Les lavoirs ont été progressivement abandonnés dès l'apparition des premières machines à laver et du début du confort moderne dans les années 1950.

■ Le 20 mai 1899, les habitants de Saint-Ange et du bas de Magny, ont fait une demande auprès du conseil municipal, pour la construction d'un lavoir. Étant éloignés de tous les lavoirs publics de la commune, les nombreuses familles avaient la nécessité d'en avoir un dans ce quartier. Ils ont lancé une souscription pour aider la commune à la construction et pour payer le surplus de la dépense.

Réalisé par l'architecte A. Forestier de la Roche sur Foron, le projet a été accepté le 21 mars 1912. Les travaux ont été réalisés par l'entrepreneur Croso Victor de Pers-Jussy. Une réception provisoire a été faite le 17 février 1913 puis réception définitive le 15 mai 1915.

■ Ce lavoir est situé sur la route de Saint-Ange, pas loin de l'Oratoire, à côté du ruisseau "les taxis" qui s'appelait à l'époque "le Pentay". Il se compose de deux bassins. Chaque côté du plus grand possède un plan incliné servant à "battre" le linge.

Il est fermé sur 3 côtés avec une charpente en sapin et une couverture en tuiles Montchanin.



REIGNIER
ESERY

PATRIMOINE REIGNERAND

LE LAVOIR DE SAINT-ANGE

